

LA MAISON DU THEATRE

Association Loi 1901

12 rue Claude Goasdoué

29200 BREST

Rapport du
Commissaire aux Comptes
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

LA MAISON DU THEATRE

Association Loi 1901

12 rue Claude Goasdoué

29200 BREST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Brest, le 28 mai 2014

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**association LA MAISON DU THEATRE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptable relatives à la comptabilisation des opérations courantes de l'association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

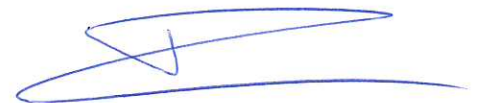
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le Conseil d'Administration arrêtant les comptes se tenant le même jour que l'Assemblée Générale, nous ne sommes pas en mesure de formuler un avis sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Brest, le 28 mai 2014

SAS BLECON ET ASSOCIES
Représentée par Thierry LE LANN



Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	26 462	21 131	5 330	11 257	-5 927	-52.65	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	67 975	54 150	13 826	20 737	-6 912	-33.33		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	229		229	229				
TOTAL I	94 666	75 281	19 385	32 223	-12 839	-39.84		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 430		9 430	1 436	7 994	556.78	
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	17 914		17 914	3 584	14 330	399.82	
	Autres créances	99 192		99 192	120 842	-21 650	-17.92	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	452 605		452 605	487 733	-35 128	-7.20		
Charges constatées d'avance (3)	9 421		9 421	2 143	7 278	339.66		
TOTAL III	588 562		588 562	615 737	-27 175	-4.41		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	683 228	75 281	607 947	647 960	-40 014	-6.18		

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	69 504	46 692	22 811	48.85
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	22 731	22 811	-81	-0.35
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 498	14 553	-8 056	-55.35	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	98 732	84 057	14 675	17.46
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	15 864	23 388	-7 524	-32.17
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 000		3 000	
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	18 864	23 388	-4 524	-19.34
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 178	83	1 095	NS
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 762	421 662	-45 901	-10.89
	Dettes fiscales et sociales	101 149	99 647	1 502	1.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 606	84	2 522	NS	
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	9 656	19 039	-9 383	-49.28
	TOTAL IV	490 351	540 515	-50 165	-9.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	607 947	647 960	-40 014	-6.18

Documents soumis au contrôle du commissaire aux comptes

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

480 695 521 476
1 178

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2013	31/12/2012	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	624	1 153	-530	-45.93
Production vendue de Biens et Services	78 899	71 534	7 365	10.30
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 106 417	1 055 886	50 531	4.79
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 091	214	7 878	NS
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	9		9	
TOTAL I	1 194 040	1 128 787	65 253	5.78
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	639 939	632 389	7 550	1.19
Impôts, taxes et versements assimilés	31 922	26 967	4 955	18.37
Salaires et traitements	354 983	336 240	18 743	5.57
Charges sociales	140 867	132 447	8 420	6.36
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 113	16 879	-2 766	-16.39
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		3 811	-3 811	-100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1	166	-165	-99.39
TOTAL II	1 181 824	1 148 899	32 925	2.87
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12 216	-20 112	32 327	160.74
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 868		4 455	413
Reprises sur provisions et transferts de charges				9.27
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	4 868		4 455	413
				9.27
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 868		4 455	413
				9.27
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	17 084		-15 656	32 740
				209.12
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 345		52 012	-49 667
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 556		1 447	7 110
Reprises sur provisions et transferts de charges				491.47
TOTAL VII	10 901		53 459	-42 557
				-79.61
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 430		10 293	-8 862
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				-86.10
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	1 430		10 293	-8 862
				-86.10
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 471		43 166	-33 695
				-78.06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Autres taxes (IX)	824		4 698	-3 874
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 209 809		1 186 701	23 108
				1.95
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 184 079		1 163 890	20 189
				1.73
SOLDE INTERMEDIAIRE	25 731		22 811	2 919
				12.80
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 000			3 000
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	22 731		22 811	-81
				-0.35

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 607 946.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 194 039.98 Euros et dégageant un excédent de 22 730.65 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Diminutions soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 462		
Installations générales agencements aménagements divers	9 671		
Matériel de transport	41 203		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 827		1 274
TOTAL	66 701		1 274
Prêts, autres immobilisations financières	229		
TOTAL	229		
TOTAL GENERAL	93 391		1 274

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			26 462	26 462
Installations générales agencements aménagements divers			9 671	9 671
Matériel de transport			41 203	41 203
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 101	17 101
TOTAL			67 975	67 975
Prêts, autres immobilisations financières			229	229
TOTAL			229	229
TOTAL GENERAL			94 666	94 666

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	15 205	5 927		21 131
Installations générales agencements aménagements divers	2 673	2 466		5 139
Matériel de transport	31 326	3 283		34 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 965	2 437		14 402
TOTAL	45 964	8 186		54 150
TOTAL GENERAL	61 168	14 113		75 281

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	5 927				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 466				
Matériel de transport	3 283				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 437				
TOTAL	8 186				
TOTAL GENERAL	14 113				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	23 388		7 524		15 864
TOTAL	23 388		7 524		15 864
TOTAL GENERAL	23 388		7 524		15 864
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 000	7 524		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	229	229	
Autres créances clients	17 914	17 914	
Impôts sur les bénéfices	14 414	14 414	
Taxe sur la valeur ajoutée	54 144	54 144	
Divers état et autres collectivités publiques	4 643	4 643	
Débiteurs divers	25 992	25 992	
Charges constatées d'avance	9 421	9 421	
TOTAL	126 756	126 756	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 178	1 178		
Fournisseurs et comptes rattachés	375 762	375 762		
Personnel et comptes rattachés	21 408	21 408		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 567	63 567		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 901	1 901		
Autres impôts taxes et assimilés	14 274	14 274		
Autres dettes	2 606	2 606		
Produits constatés d'avance	9 656	9 656		
TOTAL	490 351	490 351		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériel de bureau et logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 990
Autres créances	30 635
Total	33 625

ANNEXE

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	
- ADAO : participation spectacle "Un chien dans la tête"	2 990
ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	
- Taxe sur les salaires	4 643
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
- REGION BRETAGNE : subvention de fonctionnement	12 500
- POLE EMPLOI : Aide contrat de génération	1 000
- Complément subvention 2012 pour la prise en charge de Marc	8 492
- Complément subvention 2013 pour la prise en charge de Marc	4 000
Total	33 625

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	364 498
Dettes fiscales et sociales	44 883
Total	409 381

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des charges à payer

	Montant
FURNIS.FACT.NON PARVENUES	
- SACD: Droit d'auteur	3 860
- BLECON: Mission de commissariat aux comptes	3 349
- OCB: Honoraires comptable	4 916
- VILLE DE BREST : Frais de personnel extérieur 2012	46 492
- VILLE DE BREST : loyer	251 160
- Frais d'électricité	1 271
- Frais postaux	143
- VILLE DE BREST : Frais de personnel extérieur 2013	48 000
- Frais gaz	1 149
- Frais de coréalisation	2 728
- Frais d'hébergement	979
- Frais de coréalisation	453
CONGES ET RTT A PAYER	
- Dettes provisionnées pour congés à payer	19 450
AUTRES CHARGES SOC. A PAYER	
- Charges sociales sur dettes prov. pour congés à payer	11 159
ETAT CHARGES A PAYER	
- Taxe d'apprentissage	2 286
- Formation continue	5 800
- Taxe sur les salaires	6 188
Total	409 381

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		9 421
Total		9 421
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		9 656
Total		9 656

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			
- CIEL : Maintenance logiciel	1 375		
- MAIF : assurance 2014	8 046		
Total	9 421		

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D AVANCE			
- Recettes stages de formation 2014	5 688		
- Recettes abonnement annuel 2014	3 968		
Total	9 656		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

En 2008, l'association a comptabilisé pour la première fois, une provision constatant ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière.

L'évaluation de ces engagements a été faite conformément aux règles prévues par la convention collective "ARTISTIQUE: ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES" appliquée par l'association.

Indemnités de fin de carrière à verser : 161 812 €

Valeur probable des indemnités à verser : 111 160 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 61 090 €

Dette actuarielle : 15 864 €

LA MAISON DU THEATRE

Association Loi 1901

12 rue Claude Goasdoué

29200 BREST

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DE L'ARTICLE L. 612-5

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Brest, le 28 mai 2014

SAS BLECON ET ASSOCIÉS
Représentée par Thierry LE LANN



Commissaire aux Comptes